

Comité des fêtes de Coltainville

Vide grenier – 7 septembre 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

ETAT CIVIL

Nom de l'exposant..... Prénom.....

Tél ... /... /... /... /..... Adresse électronique.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

PIECES A FOURNIR

Particulier

- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport)
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile récent.

EMPLACEMENTS : 4 mètres pour 6€ (20€ après le 06/09) pour les habitants de la commune.

Nombre

Emplacements de 4 m x 6 € = €
Le nombre d'emplacements est limité à 4 x 4m

Souhait d'emplacements

ATTESTATION SUR L'HONNEUR : à compléter pour les exposants particuliers

Je soussigné M.....demeurant.....
atteste sur l'honneur ne pas avoir participé plus d'une fois dans l'année 2025 à ce type de manifestation, la loi m'autorisant un maximum de 2 participations.

Signature de l'exposant

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier d'inscription complet : **bulletin d'inscription totalement rempli, pièces obligatoires et chèque à l'ordre du Comité des Fêtes**, est :

à adresser **par courrier** au Comité des Fêtes de Coltainville –

Mairie de Coltainville – 5 rue Romain Fouré 28300 Coltainville, ou

à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou

à déposer pendant la permanence du comité des fêtes qui se tiendra tous les vendredis à compter du 27 juin de 18h à 19h, salle des associations, dans la cour de la Mairie.

L'autorisation exposant avec le numéro d'emplacements vous sera remise la veille du vide grenier, soit le samedi 06 septembre 2025 à 14h dans la cour de la Mairie.

Renseignements : Tél 06.76.25.61.25 ou Mèl : comitedesfetes.coltainville@orange.fr

Le Comité des fêtes de Coltainville tiendra des stands de buvette et de restauration